

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 14 JUIN 2010

L'an deux mil dix, le quatorze juin, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de Gamaches-en-Vexin se sont réunis sous la présidence de Madame Perrine FORZY, dans la salle de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, le 25 mai 2010.

Etaient présents : Patrick DEBONNE, Perrine FORZY, Francis LORIOT, Serge MOREL, Benoît MORELLET, Alexandre QUILLET, Anne SIGWALT, Bruno TAUNIN, Guillaume VOELTZEL, Patricia LEROUX, Danièle LEMETAIS

Secrétaire de séance : Bruno Taunin

Membres en exercice : 11

Après approbation du dernier procès-verbal l'ordre du jour a été étudié comme suit

1) Décision sur l'organisation scolaire pour la rentrée 2011/2012 :

Lors d'une réunion entre les élus du SIVOS Authevernes Noyers Guerny Vesly et du SIVOS Thilliers Gamaches Villers le 5 mai 2010, les élus de Villers en Vexin ont annoncé qu'ils avaient voté, après avis favorable de la commune d'Etrépagny, pour une scolarisation des enfants de Villers à Etrépagny à compter de la rentrée de 2011 ; les élus des Thilliers ont confirmé qu'ils étaient toujours d'accord pour fusionner avec le SIVOS ANGV ; les élus de Gamaches ont obtenu l'accord des élus du SIVOS ANGV pour la poursuite de l'inscription des enfants de Gamaches dans leur SIVOS moyennant une participation aux frais de scolarisation.

Cette participation est actuellement de 616 € par enfant et nous avons demandé une proposition de règle de réévaluation de notre participation afin de préparer l'avenir.

Les Conseillers municipaux décident, à l'unanimité,

De scolariser tous les Gamachois à la rentrée scolaire 2011/2012 dans le RPI géré par le SIVOS ANGV à la condition

- de l'obtention d'un engagement écrit du SIVOS ANGV d'accepter de conventionner pour la scolarisation de nos enfants dans leur organisation sur les mêmes bases qu'actuellement
- d'un accord sur le mode de revalorisation de la participation financière de la commune de Gamaches en Vexin aux frais de scolarisation

Ils autorisent Madame le Maire à annoncer à Monsieur l'Inspecteur d'Education Nationale leur décision dont la réalisation devrait entraîner la fermeture de l'école de la Commune avant la rentrée 2011/2012.

Organisation de la rentrée 2010/2011

Les effectifs pour la prochaine rentrée scolaire sont les suivants

PS	7
MS	14
GS	10
CP	9
CE1	7
CE2	9
CM1	17
CM2	7
	70

Le Conseil d'Ecole a décidé le 23 mars dernier que nos enfants scolarisés dans le SIVOS ANGV en 2009/2010 poursuivraient leur scolarité dans ce dernier. Les enfants de CP et CE seront donc scolarisés sur Vesly et Noyers. Il y aura un double niveau GS/CE2 à Villers. Les familles ont été informées de l'organisation par courrier.

2) Avis sur l'enquête publique concernant la construction d'un silo par SEVEPI à Etrépagny

La Coopérative SEVEPI (anciennement CAPN) projette la construction de nouveaux silos derrière ceux qui existent actuellement dans le quartier de l'ancienne gare à Etrépagny ; étant entendu que les anciens silos seront démolis.

Le Conseil Municipal, invité à prononcer un avis sur ce projet, s'est prononcé unanimement favorable au projet.

3) Décision d'élaboration d'un plan d'accessibilité aux handicapés de la voirie et des espaces publics

La loi n°2005-102 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » impose la réalisation de plans de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics dans toutes les communes.

Aussi devons-nous décider l'élaboration de plans de mise en accessibilité de la voirie et des espaces verts. Il s'agira dans un premier temps d'observer les non conformité et de les consignées selon une grille de critères : largeur des trottoirs (au moins 1,40 m), pentes (moins de 5%), ressauts (moins de 2 cm), trous (2 cm), nature du sol, obstacles non permanents, mobilier urbain, bornes et poteaux, etc.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu Madame le Maire, décide l'élaboration de plans de mise en accessibilité de la voirie et des espaces verts.

4) Délibération sur la durée d'amortissement de nos participations aux travaux du Syndicat d'Electricité (SIEGE)

Décision reportée.

5) Etude des investissements à venir au cimetière (porte et chemins), route de Chauvincourt et impasse des peupliers (aménagement de sécurité) à l'église (mise en conformité de l'électricité), carrefour du moulin de pierre côté Etrépany (pose d'un avaloir)

Le Conseil Municipal, après avoir entendu Madame le Maire, l'autorise à l'unanimité à signer une convention avec la communauté de communes pour la création d'un avaloir au carrefour du moulin de pierre pour un montant HT de 1726 € à la charge de la commune.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'entreprendre les travaux suivants au cimetière pour un montant estimatif de 8000 €, non subventionnables :

- Installation d'une dalle en béton sur la « fosse commune »
- remise en état du portail par l'entreprise Lorient de Doudeauville
- rejointoiement des briques des piliers
- reprise des espaces verts par Guitra avec le concours d'Alexandre Quillet, de Francis Lorient et l'aide d'Etienne Beaujour
- remise en sable des allées avec le concours d'Alexandre Quillet, Guillaume Forzy, Etienne Beaujour et de main d'œuvre employée temporairement par la commune par l'intermédiaire de Dynamic Emploi
- réparation sommaire des trous dans le mur d'enceinte par Etienne Beaujour

Les Conseillers regrettent la gêne occasionnée par la pose de balises de sécurité par le Conseil Général. Perrine Forzy et Alexandre Quillet ont rencontré sur le terrain un responsable du Département et n'ont pas pu empêcher cet aménagement installé sur le domaine public départemental.

Perrine Forzy et Francis Lorient verront avec M. Langlois un réglage plus long des minuteries de l'éclairage des sanitaires de l'école, l'installation d'un éclairage par détecteur de présence à la sortie de la ludothèque et l'installation d'un éclairage puissant de la cour.

Perrine Forzy remet aux conseillers un tableau présentant un certain nombre d'investissements envisageables et il est décidé de consacrer une réunion en septembre sur le sujet.

6) Questions diverses :

Remerciements

Aux ludothécaires et autres membres associatifs pour la fête du jeu très réussie

Aux conseillers qui ont assisté au repas biennuel des aînés

A Alain Poiret qui a réparé la borne du cimetière et les tuiles de l'abribus (déjà ré endommagées)

Plan Local d'urbanisme de Chauvincourt Provémont : PF a représenté la Commune à une réunion de présentation de leur Projet d'Aménagement Durable en vue de la réalisation de leur Plan Local d'Urbanisme ; nos voisins projettent de poursuivre l'urbanisation côté Vallée jusqu'aux dernières maisons à la sortie de Chauvincourt côté Gamaches ainsi que dans la dent creuse entre la RD116 et le chemin qui mène à l'intérieur du bourg. Ils stopperaient l'urbanisation à la Neuville et la poursuivrait jusqu'au cimetière de Provémont.

Demande SCA Forzy autorisation d'installer un miroir à l'aplomb du domaine public

Cette demande présentée par Alexandre Quillet reçoit un avis favorable de l'ensemble des conseillers.

Installation d'une aire de jeux sur la place :

Bruno Taunin se fait l'interprète d'une habitante de la Commune qui apprécierait l'installation d'une petite aire de jeux pour les enfants sur la place.

Rapport d'activités 2009 du SIEGE et Rapport du Service de l'Eau 2009 :

Ils sont disponibles en mairie

N'ayant plus rien à l'ordre du jour la séance est levée à 23 heures.